



Préfecture de la Région Lorraine

NANCY, le 25 février 2010

Direction Régionale
de la Jeunesse, des Sports et
de la Cohésion Sociale

La Directrice régionale

à

Mesdames et Messieurs les représentants
d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

Affaire suivie par :

Pierre LAGARDE
Pierre.lagarde@drjscs.gouv.fr
Thierry.ROOS
Thierry.roos@drjscs.gouv.fr
Fabrice VERAY
Fabrice.veray@drjscs.gouv.fr

PJ : tableau récapitulatif synthétique des formations et bulletin d'inscription

Madame, Monsieur,

En 2010, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) de lorraine organise des formations axées sur la réflexion et la mise en œuvre du projet pédagogique autour de l'éducation à l'environnement, de la solidarité internationale et des sports de nature.

Un récapitulatif des différents temps de formation ainsi qu'un bulletin d'inscription vous sont présentés ci-après.

Sur le site internet de la DRJSCS (<http://www.drdjs-lorraine.jeunesse-sports.gouv.fr>), vous trouverez prochainement dans la partie « Accueils Collectifs de Mineurs » un onglet concernant le contenu détaillé de ces formations (objectifs pédagogiques, centres d'accueils et/ou d'hébergement, horaires, etc.). Pour toute question relative à ces formations, un tableau joint recense les personnes à contacter.

Les frais liés à la formation sont pris en charge par la DRJSCS (hors frais de déplacement). Il appartient à l'employeur, dans le cadre du temps de travail, d'autoriser le directeur et/ou l'animateur à participer à ces temps de formation.

La mise en place d'un système favorisant le co-voiturage est prévue pour chaque formation. Les modalités ainsi que les autres aspects pratiques seront transmis lors de la confirmation de l'inscription.

Si vous souhaitez que des personnes participent à ces formations, je vous invite à renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint par courriel le plus tôt possible, le nombre de places pour chaque session étant limité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Catherine CROISET

FORMATIONS DEPARTEMENTALES D'APPROFONDISSEMENT PEDAGOGIQUE DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM)
--

A destination prioritairement de personnels permanents (animateurs et directeurs).

La présence d'un binôme (animateur + directeur) d'une même structure est possible et même pertinente.

1) Education à l'environnement

Objectifs :

- Conduire la réflexion sur l'organisation des ACM et des activités socio-éducatives par la prise en compte de l'environnement ;
- Proposer différentes approches permettant de prendre conscience des enjeux écologiques ;
- Découvrir des outils d'animation et des techniques adaptés à cette problématique.

Contenu synthétique :

- Découverte, expérimentation, émergence de projets en lien avec l'éducation à l'environnement ;
- Aide à la mise en place d'un projet pédagogique en lien avec la thématique au sein de la structure.

2) Sports de nature:

La cellule régionale des sports de nature en Lorraine mène différentes actions dans chaque département (formations professionnelles, formations en éducation à l'environnement, accompagnement de projets de clubs, suivi des ACM et des établissements d'Activités Physique et Sportives...). Riches de ces expériences diverses et spécifiques à chaque territoire, il est souhaité de les mutualiser autour de deux problématiques identifiées :

- La pratique des sports de nature dans les ACM serait contrainte et limitée par une appréhension vis à vis de pratiques perçues comme étant « à risque », par manque de maîtrise de la réglementation, par l'absence de qualifications requises pour encadrer ou par un intérêt pédagogique non perçu.
- La pratique des sports de nature dans les ACM, peut s'inscrire dans une démarche pédagogique concrète quand l'activité proposée est en lien avec le projet pédagogique de l'ACM.

3) : Projet pédagogique et solidarité internationale en accueil collectif de mineurs

Objectif général :

Permettre de mieux accompagner les animateurs dans la mise en œuvre d'animations de sensibilisation à la solidarité internationale d'enfants de 6 à 12 ans.

Objectifs spécifiques :

- établir des bases de travail communes en terme de définition de ce que peuvent être la rencontre interculturelle et la solidarité internationale (SI) ;
- expérimenter des méthodes d'ouverture à l'interculturel et la SI pour des jeunes enfants favorisant en particulier le développement d'un imaginaire « positif » de la part des enfants ;
- inciter à créer des outils et animations avec les ressources locales ;
- être en capacité de reproduire la démarche auprès des animateurs "ponctuels" après acquisition des outils.